

Sécurité au travail : la prévention n'est pas une option
Vigilance de tous !



1 Mois / 1 Action

Prévention des risques liés à la chaleur Actions de prévention menées au cours de l'été 2026

Le changement climatique provoque des vagues de chaleur plus fréquentes, plus longues et plus intenses. Depuis la fin mai (Cf. *communication 1 Mois/1 Action réalisée au mois de mai*), la France fait face à plusieurs épisodes caniculaires particulièrement intenses, qui constituent un risque pour la population générale, mais également pour les travailleurs. Ainsi, la prévention des risques liés aux fortes chaleurs constitue l'un des sujets prioritaires de mobilisation de l'inspection du travail pour protéger les salariés et veiller à la mise en place de bonnes conditions de travail par l'employeur.

A ce titre, et en complément des contrôles effectués, l'inspection du travail a organisé, avec ses partenaires deux webinaires cet été :

- Le premier, le 24 juin dans le cadre du PRST Occitanie (DREETS/CARSAT/CCI) :
<https://www.prst-occitanie.fr/a/1007/-24-06-2026-replay-travail-par-forte-chaleur-quelle-reglementation-quelle-prevention/>
- Le second, le 7 juillet, concernant plus spécifiquement les travaux agricoles (DDETS-PP/MSA MPS) :
<https://mps.msa.fr/lfp/web/msa-midi-pyrenees-sud/webinaire-fortes-chaieurs>

WEBINAIRE

TRAVAIL PAR FORTE CHALEUR :
QUELLE RÉGLEMENTATION ? QUELLE PRÉVENTION ?

- Le contexte climatique
- Le cadre réglementaire applicable et les pratiques constatées sur le terrain
- Les ressources utiles

24
juin
11h15-12h

JE M'INSCRIS



Webinaire
Prévention des risques liés
aux fortes chaleurs

Des actions de prévention sont également menées dans le cadre du dialogue social territorial : les organisations d'employeurs et syndicales du Gers se réunissent régulièrement pour échanger, négocier et mettre en œuvre, notamment **des actions de prévention en matière de santé et de sécurité au travail**, dans tous les secteurs d'activité, au sein de trois **Instances Paritaires Départementales** : l'Observatoire du Dialogue Social (**ODDS**), la Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (**CPHSCT**) et la Commission Mixte Paritaire Agricole (**CMP Agricole**).

Dans ce cadre, la volonté de ces instances est de communiquer sur une action de prévention par mois.



**Commission Mixte Paritaire
Agricole**

Liens et contacts :

<https://www.espace-odds.fr/departement/Gers> - odds32@gers.gouv.fr
<https://mps.msa.fr/lfp/sst/cphsct-gers> - cphsct32@laposte.net